



**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **HYGEA**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue du Champ de Ghislage

N° : 1

Boîte :

Code postal : 7021

Commune : Havré

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0839.927.651

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

21-12-2022

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **20-06-2023**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.4.1, C-app 6.5.2, C-app 6.6, C-app 6.7.2, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 7, C-app 8, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**GAVA ANTONIO**

RUE BALASSE 23

7110 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**ROSSI BRUNO**

Rue Frébutte 11

7034 Mons (St-Denis)

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-10-20

Fin de mandat :

Administrateur

**VOLANT DAVID**

Rue Louis Piérard 59

7040 BOUGNIES

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Vice-président du Conseil d'Administration

**MILITARI ELENA**

Rue Adelson Castiaux 226

7390 Quaregnon

BELGIQUE

**WIARD EMMANUEL**

Rue des Rosières 14

6567 Merbes-le-Château

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**INCANELLA Giuseppa-Josée**

Avenue du Centenaire 58/1

7141 Carnières

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**NITA Guy**

Rue de Wasmes 127

7301 Hornu

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-12-15

Fin de mandat :

Administrateur

**CHAPELAIN HUBERT**

RUE VIVIER AU PONT 8

7170 Manage

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**MAES JEAN-MICHEL**

Rue de la Saisinne 69

7061 Casteau (Soignies)

BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

**DUPONT Jean-Marc**

rue de Colfontaine 200  
7080 Frameries  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Président du Conseil d'Administration

**DOYEN MICHEL**

Rue Jean Lenoir 21  
7332 Sirault  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**CARPIN Michael**

Rue Ferrer 98  
7181 Feluy  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**SCHOLLAERT Michel**

Rue Général Leman 13b  
7120 Estinnes  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**LABAR PHILIPPE**

Rue de Cents Pieds 3  
7133 Buvrines  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**SCUTNAIRE PHILIPPE**

Rue de l'Hermitage 13  
7340 Colfontaine  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**DEBAISIEUX Philippe**

Rue J. B. Descamps 19  
7080 Frameries  
BELGIQUE

Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

**IDEA**

0201105843  
De Nimy 53  
7000 Mons  
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

POZZONI Bruno  
Chaussée de Mons 3  
7170 Manage  
BELGIQUE

DECAMPS Caroline  
Directrice Generale  
Rue du Fouquet 15  
7050 Jurbise  
BELGIQUE

DURIGNIEUX Joris  
Rue Sainte-Catherine 109  
7370 Dour

DESSILLY Vincent  
Du Champignon 4  
7050 Jurbise  
BELGIQUE

**RSM INTERAUDIT SRL (B00091)**

0436391122

CHAUSSÉE DE WATERLOO 1151

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat : 2021-12-22

Fin de mandat : 2025-06-26

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

SAEY CATHERINE (A01954)

REVISEUR D'ENTREPRISE

RUE DE LA BRISEE 294 B

7000 Mons

BELGIQUE

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>27.312.190</u></b>	<b><u>27.249.467</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>27.104.617</b>	<b>27.042.897</b>
Terrains et constructions		22	8.484.090	9.305.539
Installations, machines et outillage		23	13.522.563	12.362.158
Mobiliier et matériel roulant		24	4.995.915	5.297.484
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	10.818	10.818
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	91.231	66.898
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>207.573</b>	<b>206.570</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	1.000	
Participations		282	1.000	
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	206.573	206.570
Actions et parts		284	206.473	206.470
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	100	100

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>10.849.953</b>	<b>12.033.466</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>1.369.136</b>	<b>1.494.204</b>
Créances commerciales		290	1.369.136	1.494.204
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>318.952</b>	<b>406.726</b>
Stocks		30/36	318.952	406.726
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	318.952	406.726
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>5.744.921</b>	<b>3.993.921</b>
Créances commerciales		40	5.134.081	3.195.142
Autres créances		41	610.840	798.779
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>3.416.665</b>	<b>6.138.615</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>279</b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>38.162.143</b>	<b>39.282.933</b>



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<u>12.278.767</u>	<u>13.039.072</u>
<b>Apport</b>	6.7.1	10/11	1.567.350	1.551.875
Disponible		110	1.542.350	1.526.875
Indisponible		111	25.000	25.000
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	2.657.461	2.657.461
Réserves indisponibles		130/1	1.017.461	1.017.461
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.017.461	1.017.461
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	1.640.000	1.640.000
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	169.347	169.347
<b>Subsides en capital</b>		15	7.884.609	8.660.389
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<u>798.819</u>	<u>1.431.889</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	798.819	1.431.889
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	649.396	1.070.889
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	149.423	361.000
<b>Impôts différés</b>		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>25.084.557</u></b>	<b><u>24.811.972</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>4.032.689</b>	<b>5.182.622</b>
Dettes financières		170/4	4.020.495	5.170.428
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	4.020.495	5.170.428
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	12.194	12.194
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>19.743.198</b>	<b>18.422.330</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.149.932	1.448.283
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.517.338	5.155.800
Fournisseurs		440/4	5.517.338	5.155.800
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	3.715.728	2.608.186
Impôts		450/3	100.116	262.370
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.615.612	2.345.816
Autres dettes		47/48	9.360.200	9.210.061
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>1.308.670</b>	<b>1.207.020</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>38.162.143</b>	<b>39.282.933</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>45.901.653</b>	<b>41.375.147</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	22.278.473	22.177.696
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	23.603.418	19.146.147
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	19.762	51.304
		60/66A	<b>46.516.741</b>	<b>41.982.327</b>
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60	1.587.940	1.581.874
Approvisionnements et marchandises		600/8	1.500.166	1.769.730
Achats		609	87.774	-187.856
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	61	18.083.851	17.362.365
Services et biens divers		62	23.791.893	19.947.949
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	3.486.877	2.855.195
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	-2.047	-3.317
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	-633.070	-22.148
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	199.874	234.117
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	1.423	26.292
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>-615.088</b>	<b>-607.180</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>803.602</b>	<b>799.869</b>
Produits financiers récurrents		75	803.602	799.869
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	75	
Autres produits financiers	6.11	752/9	803.527	799.869
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>180.820</b>	<b>188.688</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	180.820	188.688
Charges des dettes		650	164.499	182.857
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	16.321	5.831
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>7.694</b>	<b>4.001</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>7.694</b>	<b>4.001</b>
Impôts		670/3	7.694	4.001
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>0</b>	<b>0</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>169.347</b>	<b>169.347</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	0	0
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	169.347	169.347
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) (14)	<b>169.347</b>	<b>169.347</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	20.939.118
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	20.939.118	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271	821.449	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	12.455.028	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22)	<b>8.484.090</b>	

**INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	21.565.178

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162	2.472.303	
------	-----------	--

Cessions et désaffectations

8172		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8182		
--------------	--	--

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8192	24.037.481	
------	------------	--

**Plus-values au terme de l'exercice**

8252P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

**Mutations de l'exercice**

Actées

8212		
------	--	--

Acquises de tiers

8222		
------	--	--

Annulées

8232		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8242		
--------------	--	--

**Plus-values au terme de l'exercice**

8252		
------	--	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8322P	XXXXXXXXXX	9.203.020
-------	------------	-----------

**Mutations de l'exercice**

Actés

8272	1.311.898	
------	-----------	--

Repris

8282		
------	--	--

Acquis de tiers

8292		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8312		
--------------	--	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8322	10.514.918	
------	------------	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(23)	13.522.563	
------	------------	--

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	13.191.721
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.051.961	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	14.243.682	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8323P	XXXXXXXXXX	7.894.237
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	1.353.530	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	9.247.767	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	4.995.915	



**LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXX	147.000

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8164		
------	--	--

Cessions et désaffectations

8174		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8184		
--------------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8194	147.000	
------	---------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8254P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8214		
------	--	--

Acquises de tiers

8224		
------	--	--

Annulées

8234		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8244		
--------------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8254		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324P	XXXXXXXXXX	147.000
-------	------------	---------

Mutations de l'exercice

Actés

8274		
------	--	--

Repris

8284		
------	--	--

Acquis de tiers

8294		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8304		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8314		
--------------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324	147.000	
------	---------	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(25)		
------	--	--

**DONT**

Terrains et constructions

250		
-----	--	--

Installations, machines et outillage

251		
-----	--	--

Mobilier et matériel roulant

252		
-----	--	--

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	79.892

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165		
------	--	--

Cessions et désaffectations

8175		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8185		
--------------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195	79.892	
------	--------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8255P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8215		
------	--	--

Acquises de tiers

8225		
------	--	--

Annulées

8235		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8245		
--------------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8255		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P	XXXXXXXXXX	69.074
-------	------------	--------

Mutations de l'exercice

Actés

8275		
------	--	--

Repris

8285		
------	--	--

Acquis de tiers

8295		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8315		
--------------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325	69.074	
------	--------	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(26)	10.818	
------	--------	--

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	66.898
<b>Mutations de l'exercice</b>		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166 24.333	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8186	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196 91.231	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		
<b>Mutations de l'exercice</b>		
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		
<b>Mutations de l'exercice</b>		
Actés	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(27) 91.231	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Montants non appelés au terme de l'exercice

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	
8362	1.000	
8372		
(+)/(-) 8382		
8392	1.000	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)/(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	
8472		
8482		
8492		
8502		
(+)/(-) 8512		
8522		
8552P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8542		
8552		
(282)	<u>1.000</u>	
283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
8582		
8592		
8602		
8612		
(+)/(-) 8622		
(+)/(-) 8632		
(283)		
8652		

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	206.470

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363	3	
------	---	--

Cessions et retraits

8373		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8383		
--------------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8393	206.473	
------	---------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8453P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8413		
------	--	--

Acquises de tiers

8423		
------	--	--

Annulées

8433		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8443		
--------------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8453		
------	--	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8473		
------	--	--

Reprises

8483		
------	--	--

Acquises de tiers

8493		
------	--	--

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8513		
--------------	--	--

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523		
------	--	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8543		
--------------	--	--

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553		
------	--	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(284)	<u>206.473</u>	
-------	----------------	--

**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>100</u>
--------	-------------------	------------

Mutations de l'exercice

Additions

8583		
------	--	--

Remboursements

8593		
------	--	--

Réductions de valeur actées

8603		
------	--	--

Réductions de valeur reprises

8613		
------	--	--

Différences de change

(+)/(-) 8623		
--------------	--	--

Autres

(+)/(-) 8633		
--------------	--	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(285/8)	<u>100</u>	
---------	------------	--

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

8653		
------	--	--

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>IMIO</b> 0841470248 Société coopérative rue Léon Morel 1 5032 Mazy BELGIQUE					2021-12-31	EUR	490.198	145.453

**ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DE L'APPORT**

**Apport**

- Disponible au terme de l'exercice
- Disponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice

**Capitaux propres apportés par les actionnaires**

- En espèces
  - dont montant non libéré
- En nature
  - dont montant non libéré

- Modifications au cours de l'exercice
  - Création de 619 parts pour affiliation Commune de La Louvière

- Actions nominatives
- Actions dématérialisées

**Actions propres**

- Détenues par la société elle-même
  - Nombre d'actions correspondantes
- Détenues par ses filiales
  - Nombre d'actions correspondantes

**Engagement d'émission d'actions**

- Suite à l'exercice de droits de conversion
  - Montant des emprunts convertibles en cours
  - Montant de l'apport
  - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
- Suite à l'exercice de droits de souscription
  - Nombre de droits de souscription en circulation
  - Montant de l'apport
  - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	1.526.875
(110)	1.542.350	
111P	XXXXXXXXXX	25.000
(111)	25.000	
8790		
87901		
8791		
87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
	15.475	
8702	XXXXXXXXXX	62.694
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

**Parts**

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice



**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Exercice
99.423
50.000

Nouveau schéma de collecte  
Etude préalable Recyparcs

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**

**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.149.932
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	1.149.932
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

(42)	1.149.932
------	-----------

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	430.806
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	430.806
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	12.194

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912	443.000
------	---------

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	3.589.689
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	3.589.689
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913	3.589.689
------	-----------

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

- Dettes financières
  - Emprunts subordonnés
  - Emprunts obligataires non subordonnés
  - Dettes de location-financement et dettes assimilées
  - Etablissements de crédit
  - Autres emprunts
- Dettes commerciales
  - Fournisseurs
  - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

- Dettes financières
  - Emprunts subordonnés
  - Emprunts obligataires non subordonnés
  - Dettes de location-financement et dettes assimilées
  - Etablissements de crédit
  - Autres emprunts
- Dettes commerciales
  - Fournisseurs
  - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
  - Impôts
  - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	100.116
450	
9076	
9077	3.615.612

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

- Cotisation de responsabilisation
- Cotisation Inasti + jetons 2ème semestre divers
- Subvention RW avance dépenses à justifier 2023
- Report Locations Bulles à Verres rattrapage 2 années
- participations exceptionnelle Fost Plus dans l'acquisition des conteneurs 140L et 240L P/C

Exercice
262.577
26.895
61.058
352.000
270.000
199.695

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Vente de métaux		730.000	725.000
Vente de papier cartons		2.150.000	1.595.000
Fost Plus		4.670.000	4.434.000
Vente de sacs OM et BIO		10.030.000	10.785.000
Autres		530.000	605.000
Déchets communaux et apports bascule		780.000	831.000
Récupel		600.000	586.000
Vente de sacs PMC		510.000	511.000
Grands conteneurs		1.060.000	1.019.000
Petits conteneurs		1.220.000	1.088.000

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	3.539.077	1.873.241
---	-----	-----------	-----------

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture	9086	362	366
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	376	365
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	557.992	538.314

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	16.088.971	14.687.457
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	5.597.068	4.015.927
Primes patronales pour assurances extralégales	622	0	82.774
Autres frais de personnel	623	2.105.854	1.161.791
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
<b>Réductions de valeur</b>				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		13.480
Reprises		9113	2.047	16.797
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Constitutions		9115	23.000	1.220.300
Utilisations et reprises		9116	656.070	1.242.448
<b>Autres charges d'exploitation</b>				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	199.874	234.117
Autres		641/8		
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	87	83
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	153.907	146.533
Frais pour la société		617	4.322.456	3.847.217

**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

**CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES****Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

**Provisions à caractère financier**

Dotations

Utilisations et reprises

**Ventilation des autres charges financières**

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

**Autres**

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	803.072	798.486
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		

## PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b><u>19.762</u></b>	<b><u>51.304</u></b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)	<b>19.762</b>	<b>51.304</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	19.762	51.304
	(76B)		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	761		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	7621		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7631		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	769		
Autres produits financiers non récurrents	66	<b><u>1.423</u></b>	<b><u>26.292</u></b>
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	(66A)	<b>1.423</b>	<b>26.292</b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	660		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	6620		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)(-)		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		9.577
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	1.423	16.715
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
	(66B)		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	661		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	6621		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)(-)		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668	0	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	7.694
9135	7.694
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

- Latences actives
  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
  - Autres latences actives

- Latences passives
  - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.071.899	602.365
9146	5.869.027	1.642.562
9147	3.521.520	2.973.497
9148	791	4.001



**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

**Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

**Hypothèques**

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

**Gages sur fonds de commerce**

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

**Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs**

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs**

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

**Privilège du vendeur**

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers****Hypothèques**

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

**Gages sur fonds de commerce**

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

**Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs**

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

**Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs**

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

**Privilège du vendeur**

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN****ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Constitution d'une assurance cotisation au profit du personnel statutaire instauré par les communes associées à l'ancienne intercommunale I.S.P.H. au 31.12.2022  
 Garantie SPW DG03  
 Garantie constituée par l'IDEA au profit d'HYGEA

Exercice
11.770.933
166.616
3.828.351

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	1.437.347	1.117
9301		
9311	1.437.347	1.117
9321		
9331		
9341		
9351	11.977.746	8.609.880
9361		
9371	11.977.746	8.609.880
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	1.000	
9262	1.000	
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	79.463
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	16.524
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

N°	0839927651	C-app 6.19
----	------------	------------

RÈGLES D'ÉVALUATION



# Règles d'évaluation

## 1. GENERALITES

Chaque élément du patrimoine fait l'objet d'une évaluation distincte basée sur les critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

En cas de doute, il sera toujours préférable de prendre en actif, les chiffres les plus bas et en passif, les chiffres les plus élevés, de manière à ne pas surestimer le patrimoine.

Il doit être tenu compte de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs. Ceux-ci seront pris en compte même si ces risques, pertes ou dépréciations ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés.

Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement effectif de ces produits est incertain. Doivent notamment être mis à charge de l'exercice :

- les impôts estimés sur le résultat de l'exercice ou sur le résultat d'exercices antérieurs
- les rémunérations, allocations et autres avantages sociaux qui seront attribués au cours d'un exercice ultérieur à raison de prestations effectuées au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs.

## 2. VALEUR D'ACQUISITION

Les éléments de l'actif sont évalués à leur valeur d'acquisition et sont portés au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeurs y afférents.

## 3. AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR

A chaque clôture annuelle, nous effectuerons l'écriture suivante :

630 --- Dotation aux amortissements

A        2\*\*\*\*\* 9 --- Immobilisés d'amortissements

Par « amortissements » on entend les montants pris en charge par le compte de résultats, relatifs aux frais d'établissement et aux immobilisations incorporelles et corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps.

Cela est effectué en vue soit de répartir le montant de ces frais d'établissement et le coût d'acquisition, éventuellement réévalué de ces immobilisations sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable, soit de prendre en charge ces frais et ces coûts au moment où ils sont exposés.

Les amortissements et les réductions de valeur cumulés sont déduits des postes de l'actif auxquels ils sont afférents en répondant aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

Les amortissements et les réductions de valeur sont constitués systématiquement sur base des méthodes arrêtées par l'intercommunale, ils ne peuvent dépendre du résultat de l'exercice.

La prise en cours de l'amortissement pour tout nouvel investissement est effective le 1er jour du mois de réception de celui-ci.

Les méthodes d'amortissement sont les suivantes :

(22)	<u>Terrains et constructions</u>	
	Investissements immobiliers	L15, L20, L33
	Aménagements extérieurs	L10
(23)	<u>Installations, machines et outillage</u>	
	Grands conteneurs	L5, L8, L10
	Conteneurs 1100 L	L5, L15
	Petits conteneurs nouveau schéma de collecte	L10
	Bulles à verres	L8
	Petit outillage électrique ou non	L3
	Machines et outillage importants	L5
(24)	<u>Mobilier et matériel roulant</u>	
	Mobilier à usage administratif	L5, L10
	Matériel Informatique	L3, L5
	Matériel roulant	L4, L5, L7, L8
(26)	<u>Autres immobilisations en cours et acomptes versés</u>	

Le mobilier, le matériel informatique, le matériel de bureau et les licences dont la valeur d'acquisition est inférieure à 2 000 € seront pris totalement en charge sur l'exercice. Le petit outillage sera quant à lui amorti si son montant est supérieur à 7.500€.

Aucun amortissement n'est acté sur les immobilisés en cours (27).

#### **4. POSTES DE L'ACTIF**

##### **I. Frais d'établissement**

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

## **II. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par la société. Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

## **III. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements.

Elles peuvent notamment faire l'objet d'un plan d'amortissement accéléré, conformément aux dispositions fiscales en la matière. Si l'application d'un tel plan accéléré conduit à anticiper de manière significative, la prise en charge des amortissements par rapport à ce qui est économiquement justifié, il est fait mention dans l'annexe de la différence entre le montant cumulé de ces amortissements actés et celui des amortissements économiquement justifiés ainsi que de l'influence sur le montant des amortissements grevant le compte de résultats de l'exercice, d'amortissements excédant les amortissements économiquement justifiés, pris en charge au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par la société.

Les amortissements actés sur les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps ne peuvent faire l'objet d'une reprise que si, à raison de modifications des circonstances économiques ou technologiques, le plan d'amortissement antérieurement pratiqué s'avère avoir été trop rapide. Les amortissements actés qui s'avèrent ne plus être justifiés, font l'objet d'une reprise à concurrence de leur excédent par rapport aux amortissements planifiés.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de la société font, le cas échéant, l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

## **IV. Immobilisations financières**

Les montants non appelés sur participations et parts sont mentionnés distinctement dans l'annexe et ventilés selon les sous-rubriques dans lesquelles les participations, parts restant à libérer sont portées.

Les participations et les actions portées sous la rubrique « Immobilisations financières » font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par

la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

#### **V. Créances à plus d'un an et à un an au plus**

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

#### **VI. Stocks**

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition et selon la méthode du prix moyen pondéré.

#### **VII. Créances à un an au plus**

Les créances à un an au plus sont comptabilisées pour leur valeur nominale au moment où elles apparaissent.

Annuellement, une évaluation systématique et individualisée est faite de ces créances en vue d'appliquer d'éventuelles réductions de valeur.

#### **VIII. Comptes de régularisation**

Les comptes de régularisation sont enregistrés et évalués à leur valeur nominale et reprennent au bilan la partie imputable à un ou plusieurs exercices ultérieurs.

### **5. POSTES DU PASSIF**

#### **I. Capital**

Le capital est évalué à sa valeur nominale.

#### **II. Plus-values de réévaluation**

Les plus-values de réévaluation sont évaluées à la valeur nominale. Les réévaluations sont spécifiques aux éléments de l'actif pour lesquelles elles ont été constituées ou actées.

L'intercommunale pourra procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour la société, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable. Si les actifs en cause sont nécessaires à la poursuite de l'activité de la société ou d'une partie de ses activités, ils ne peuvent être réévalués que dans la mesure où la plus-value exprimée est justifiée par la rentabilité de l'activité de l'intercommunale ou par la partie concernée de ses activités.

La valeur réévaluée retenue pour ces immobilisations sera justifiée dans l'annexe des comptes annuels dans lesquels la réévaluation est actée pour la première fois.

Si la réévaluation porte sur des immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, la valeur réévaluée fait l'objet d'amortissements calculés selon un plan explicité ci-dessus aux fins d'en répartir la prise en charge sur la durée résiduelle d'utilisation probable de l'immobilisation.

Les plus-values actées seront imputées directement à la rubrique III du passif « Plus-values de réévaluation » et y seront maintenues aussi longtemps que les biens auxquels elles sont afférentes ne sont pas réalisés.

### III. Réserves

La constitution de la réserve légale se fait conformément au Code des Sociétés.

### IV. Subsidés en capital

Les subsidés seront comptabilisés dans le compte de passif et transférés aux résultats proportionnellement et de manière parallèle aux amortissements des investissements auxquels ils se rapportent.

Affectation du subside aux résultats et ce, sur base des déclarations de créances :

	15 -----	Subsidés transférés aux résultats
À	753 -----	Subsidés en capital et en intérêts

### V. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir.

Elles doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. En aucun cas elles ne dépendront du résultat de l'exercice.

Ces provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant. À la date de clôture du bilan, une provision représente la meilleure estimation des charges qui sont considérées comme probables.

Des provisions doivent être constituées pour couvrir notamment :

1. Les engagements incombant à la société en matière de pensions de retraite et de survie, et d'autres pensions ou rentes similaires ;
2. Les charges de grosses réparations et de gros entretiens ;
3. Les charges découlant d'une obligation environnementale.

### VI. Dettes à plus d'un an

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

### VII. Dettes à un an au plus

Les dettes à un an au plus sont reprises au bilan à la valeur nominale. Annuellement, une évaluation systématique est faite de ces dettes en vue d'appliquer d'éventuelles corrections.

### VIII. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont enregistrés et évalués à leur valeur nominale.

### IX. Hors Bilan

Les communes affiliées à l'ancienne Intercommunale ISPH disposent d'une réserve financière en vue d'assurer les pensions du personnel statutaire.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

---

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

**Au cours de l'exercice**

**Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein  
 Temps partiel  
 Total en équivalents temps plein (ETP)

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein  
 Temps partiel  
 Total

**Frais de personnel**

Temps plein  
 Temps partiel  
 Total

**Montant des avantages accordés en sus du salaire**

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	353	338	15
1002	24	20	4
1003	376	357	19
1011	511.079	491.548	19.531
1012	27.542	23.437	4.105
1013	538.621	514.985	23.636
1021	22.336.538	21.387.393	949.145
1022	1.455.355	1.202.250	253.105
1023	23.791.893	22.589.643	1.202.250
1033			

**Au cours de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs en ETP  
 Nombre d'heures effectivement prestées  
 Frais de personnel  
 Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003			
1013			
1023			
1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	331	31	354,9
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	300	30	323
Contrat à durée déterminée	111	28	1	28,9
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0
Contrat de remplacement	113	3	0	3
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
<b>Hommes</b>	120	316	25	335,7
de niveau primaire	1200	240	22	257,3
de niveau secondaire	1201	17	2	18,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	51	0	51
de niveau universitaire	1203	8	1	8,8
<b>Femmes</b>	121	15	6	19,2
de niveau primaire	1210	1	0	1
de niveau secondaire	1211	1	0	1
de niveau supérieur non universitaire	1212	6	3	8,4
de niveau universitaire	1213	7	3	8,8
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	0	0	0
Employés	134	64	7	69
Ouvriers	132	267	24	285,9
Autres	133	0	0	0

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150	87	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	153.907	
Frais pour la société	152	4.322.456	

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	102	1	102,9
210	2	0	2
211	99	1	99,9
212	0	0	0
213	1	0	1

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	105	2	106,7
310	12	2	13,7
311	93	0	93
312	0	0	0
313	0	0	0
340	7	1	7,8
341	0	0	0
342	4	0	4
343	94	1	94,9
350	0	0	0



**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	114	5811	13
Nombre d'heures de formation suivies	5802	1.861	5812	344
Coût net pour la société	5803	103.712	5813	21.618
dont coût brut directement lié aux formations	58031	103.712	58131	21.618
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

# RAPPORT DE GESTION HYGEA 2022

## Commentaires sur les comptes annuels au 31.12.2022



Le présent rapport de gestion est établi en application des articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des Associations et complète le rapport d'activités du Conseil d'Administration.

Il met en évidence un résultat opérationnel de **1.106.043,33€** dégagant un excédent de cotisation sur l'exercice 2022.

## A. BILAN (en milliers d'euros)



### ACTIF

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (22/27)

Ce poste s'élève à 27.312 K€ et se décompose comme suit :

- Terrains	375	K€
- Constructions	8.109	K€
- Installation, machines et outillage	13.522	K€
- Mobilier et matériel de bureau	229	K€
- Matériel roulant	4.410	K€
- Génie civil	356	K€
- Autres immobilisations	11	K€
- Immobilisations en cours	91	K€

Les immobilisations en cours concernent les études pour les travaux d'extension des Recyparcs de Manage et de Colfontaine.

De plus, le montant des investissements de 2022, s'élève à 3.524K€ et se décompose comme suit :

-	Extension du Recyparc de Dour	278	K€
-	Extension du Recyparc de Soignies	320	K€
-	Acquisition du Recyparc de La Louvière	154	K€
-	Conteneurs 140 L/240L papier carton	888	K€
-	Points d'apport volontaire	316	K€
-	Conteneurs 1100 litres – département logistique	12	K€
-	Conteneurs 770 litres – département logistique	2	K€
-	Conteneurs 1100 litres – département collecte	63	K€
-	Nouveau schéma de collecte Mons	242	K€
-	Poursuite de l'implémentation du logiciel comptable	38	K€
-	Développement du logiciel GEDITOP	82	K€
-	2 Camions – département collecte	445	K€
-	Camion et lève-conteneurs – département logistique	152	K€
-	Camion PAV- département collecte	297	K€
-	2 camionnettes BAV – département maintenance	92	K€
-	Camionnette SAD – département logistique	46	K€
-	Equipement de 2 camions en lève conteneurs	97	K€

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES (28)

EthiasCo à concurrence de 24 parts pour une valeur de 206 K€.

IPALLE à concurrence de 1 part pour une valeur de 1K

IMIO à concurrence de 1 part pour une valeur de 4€.

## CREANCES LONG TERME (29)

Ce poste s'élève 1.369K€.

Il s'agit du montant du subside promis par la Région Wallonne pour l'extension des Recyparcs de Morlanwelz et de Frameries. Celui-ci est liquidé annuellement.

## STOCK ET COMMANDES EN COURS - MARCHANDISES (34)

Ce poste s'élève à 318 K€ et se décompose comme suit :

- Stock de sacs OM 30 litres	31 K€
- Stock de sacs OM 60 litres	24 K€
- Stock de sacs Moka 25 litres	24 K€
- Stock de sacs Moka 50 litres	71 K€
- Stock de sacs P+MC 60 litres	92 K€
- Stock de sacs P+MC 120 litres	3 K€
- Stock de sacs Bio 20 L	68 K€
- Stock de sacs Fuchsia 60L	6 K€

## CREANCES A UN AN AU PLUS (40/41)

Le montant de 5.745K€ se ventile comme suit :

- Créances commerciales	5134 K€
- Autres créances	611 K€

Le montant de 5.134 K€ se répartit comme suit :

- Débiteurs particuliers	3.216 K€
- Administrations communales et régionales	893 K€
- Produits à recevoir	1.010 K€
- Créances douteuses – Réductions de valeur actée	15 K€

Le poste « Autres créances » (41) se décompose de la manière suivante :

- Apport non libéré – La Louvière	15 K€
- Annuité région wallonne – extension Recyparc Morlanwelz	125 K€
- Caution Satellic – OBU	13 K€
- Traitement du personnel nommé payé anticipativement	436 K€
- Cautions fournisseurs	21 K€

## PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES (50/58)

Ce poste concerne les valeurs disponibles – comptes courants 3.416 K€



## PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)

### APPORT (11)

#### 111 - Autre apport indisponible

HYGEA PAR IDEA	1.218	K€
COMMUNES	346	K€
CPAS	2	K€
IPALLE	1	K€

### RESERVE (13)

Le poste « Réserve statutairement indisponible » s'élève à 1.017K€.

Le poste « Réserve disponible » est de 1.640K€.

### BENEFICE REPORTE (14)

Le bénéfice reporté est de 169K€

### SUBSIDES EN CAPITAL (15)

Ce poste s'élève à 7.885 K€.

Ces subsides sont destinés à financer partiellement les immobilisations corporelles telles que le « centre de tri, la biométhanisation et les Recyparcs ».

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (16)

Ce poste s'élève à 799 K€ et se compose de la manière suivante :

- gros entretiens et réparations	477	K€
- charge salariale du personnel sous ancien statut de l'Ex-ISPH	32	K€
- autres risques et charges	290	K€

Les provisions suivantes ont été constituées :

- pour les travaux de rénovation des douches et sanitaires de Cuesmes	23	K€
---	----	----



Les reprises de provision suivantes ont été actées :

- correspondant à l'implémentation du nouveau schéma de collecte	141 K€
- correspondant 50% des travaux réalisés pour la bascule	36 K€
- correspondant aux travaux réalisés pour la rénovation des dalles de béton d'Havré et de Cuesmes ;	240 K€
- concernant la charge salariale ancien statut ISPH	168 K€
- Fournitures du matériel GEDITOP	71 K€

## DETTES A PLUS D'UN AN (17)

Les dettes à plus d'un an de l'Intercommunale s'élèvent à 4.020 K€ et se décomposent de la manière suivante :

➤ Emprunts contractés	4.020 K€
- Emprunts ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	443 K€
- Emprunts ayant plus de 5 ans à courir	3.577 K€
➤ Cautionnement reçu en numéraire	12 K€

## DETTES A UN AN AU PLUS (42/48)

### Dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42)

Ce poste reprend les tranches d'emprunt à rembourser en 2023 sur les emprunts contractés auprès des différents organismes bancaires. Ce poste s'élève à 1.150K€.

### Dettes commerciales (44)

Ce poste reprend les factures inhérentes aux activités d'exploitation 2022 pour un montant de 5.517 K€.

### Dettes fiscales, salariales et sociales (45)

Elles sont constituées du précompte professionnel retenu ainsi que de la TVA à payer en janvier 2023, de la provision pour pécules de vacances pro-mérités pour 2023 et du montant relatif au solde des congés non pris au 31 décembre 2022 et qui sont reportés sur les exercices futurs.

## Autres dettes (47/48)

Ce poste s'élève à 9.360 K€ et se compose principalement de :

- 8.777 K€ de dettes envers l'Intercommunale de développement économique et d'aménagement du cœur du Hainaut – IDEA suite aux excédents de cotisation des exercices 2015, 2017, 2018, 2019 ,2020et 2021 pour un montant de 1.106K€ pour l'année 2022.
- et d'un montant de 583 K€ au profit des communes associées.

## COMPTES DE REGULARISATION (492/3)

Ce poste s'élève à 1.309 K€.

La rubrique 492 « charge à imputer » s'élève 426 K€. Cette rubrique représente les charges à imputer de l'exercice 2022 mais qui seront appelées en 2023. Il s'agit essentiellement des cotisations INASTI et jetons de présences, de la cotisation de responsabilisation de 2022 ainsi que les tranches et intérêts relatifs aux emprunts non prélevés au 31 décembre 2022.

La rubrique 493 « revenus à reporter » s'élève 882 K€.

Dans cette rubrique on y trouve le report de la vente de sacs relatif aux ventes facturées en décembre 2022 ainsi que l'intervention de Fost plus sur le placement des conteneurs 140L et 240 L de papier/carton.

## B. COMPTE DE RESULTATS

L'exercice 2022 se clôture par un résultat opérationnel positif de **1.106 K€** transféré au poste « Autres dettes IDEA excédent de cotisation 2022 ».



### EN MATIÈRE DE CHARGES (EN MILLIERS D'EUROS)

#### APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES (60)

Ce poste s'élève à 1.588 K€ et est constitué essentiellement des achats de sacs d'ordures ménagères, organiques et des sacs P+MC destinés à la vente ainsi que de la variation de stocks.

La répartition de ce poste se compose de la façon suivante :

- Achats de marchandises - Sacs OM 30 L	148	K€
- Achats de marchandises - Sacs OM 60 L	584	K€
- Achats de marchandises - Sacs MOKA 25 L	62	K€
- Achats de marchandises - Sacs MOKA 50 L	183	K€
- Achats de marchandises - Sacs P+MC 60 L	359	K€
- Achats de marchandises - Sacs P+MC 120 L	8	K€
- Achats de marchandises - Sacs Bio 20 L	99	K€
- Achats de marchandises - Sacs Big Bag	25	K€
- Achats de marchandises - Badges PAV résiduels	4	K€
- Achats de marchandises - sacs Fuchsia 60L	11	K€
- Achats de Fûts Milko	5	K€
- Achats de marchandises - PSE	13	K€
- Variation de stocks	88	K€

#### BIENS ET SERVICES (61)

Les biens et services représentent 18.084 K€ et sont constitués principalement de :

- Frais de traitement de déchets ;
- Frais d'intérimaires ;
- Frais d'entretien des installations et du charroi ;
- Frais de carburant routier et engins de chantier ;
- Frais de prestations de tiers ;
- Sous-traitance transport ;
- Frais d'eau, gaz, électricité et combustibles ;



- Frais d'assurances ;
- Location machines et matériel roulant ;
- Sous-traitance informatique ;
- Frais de bureau de téléphonie et postaux
- Frais de communication.

## FRAIS DE PERSONNEL (62)

La masse salariale de l'exercice est de 23.792 K€.

L'augmentation de la charge salariale est de 9% par rapport au budget 2022, soit 21.812K€.

Cette augmentation s'explique par :

- 5 indexations de salaires ;
- l'augmentation de la valeur faciale des chèques repas ;
- l'intégration du coût lié au report des congés 2022 non pris par rapport à 2021.

Ce poste reprend l'ensemble des charges en personnel notamment :

- les rémunérations ;
- les cotisations patronales ;
- les assurances ;
- les interventions dans les frais de déplacement ;
- les chèques repas ;
- les vêtements de travail ;
- les frais de formation ;
- cotisations de responsabilisation ;
- ...

L'effectif au 31/12/2022 est de 352.9 équivalents temps plein.

## AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (63)

Les amortissements sont de 3.487K€ et sont constitués essentiellement des bâtiments et les installations du site d'Havré, les Recyparcs, le charroi ainsi que des équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'Intercommunale.

Ce poste est également constitué par des dotations et reprises des provisions.

Les réductions de valeur sur stocks et autres s'élèvent à -2K€

Les montants de dotations pour risque et charges est de 23 K€ et les reprises s'élèvent quant à elle à -656K€

## AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (64)

Ce poste s'élève à 200 K€ et se compose essentiellement de la redevance kilométrique pour les poids lourds (199K€).

## CHARGES FINANCIERES (65)

Ce poste s'élève à 181 K€ et se compose essentiellement des intérêts sur les emprunts contractés par l'Intercommunale ainsi que des frais financiers divers.

## CHARGES NON RECURRENTES (66)

Des charges non récurrentes ont été comptabilisées en 2022 pour un montant 1K€. Ce montant correspond à des régularisations de comptes clients.

## IMPOTS (67)

Celui-ci correspond à l'impôt des personnes morales estimé de 2022 et s'élève à 8K€



## EN MATIÈRE DE PRODUITS (EN MILLIERS D'EUROS)

### CHIFFRE D'AFFAIRES (70)

Le chiffre d'affaires, hors quote-part des associés, s'élève à 22.278 K€.

### AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS (74)

Ce poste s'élève à 23.603K€ et se répartit de la manière suivante :

- Intervention du personnel dans l'assurance hospitalisation, des chèques repas et ATN	119	K€
- Les cotisations définitives des communes associées appelées à l'IDEA pour couvrir les frais de fonctionnement 2022 s'élèvent à 19.338K€ contre 20.452 K€ appelé. Comme déjà spécifié plus haut, l'excédent de cotisations a été transféré dans le poste « Autres dettes (48) ».	19.345	K€
- Cotisations CPAS de Mons – Recyclerie	17	K€
- Montants compensatoires APE et subsides	3.274	K€
- Petits subsides région wallonne	265	K€
- Récupérations diverses	28	K€
- Conteneurs papier cartons complémentaires 140L et 240L	2	K€
- Vente de Fûts Milko	1	K€
- Cartes Quota	73	K€
- Récupération assurance	250	K€
- Fond de réserve assurance	229	K€

### PRODUITS FINANCIERS (75)

Ce poste s'élève à 803 K€ et est essentiellement composé de subsides en capital.

### PRODUITS D'EXPLOITATION NON RÉCURRENTS (76)

Des produits non récurrents ont été comptabilisés en 2022 pour un montant 20K€. Ceux-ci sont constitués principalement par des régularisations de comptes clients et fournisseurs.

## Affectation du résultat

L'Intercommunale a dégagé en 2022, un résultat opérationnel 1.106 K€.

Cet excédent de cotisation appelé aux communes a été transféré au poste « Autres dettes IDEA cotisations 2022 ».

Le résultat 2022 se clôture par un solde nul.

Aucun résultat n'est donc à affecter.

## Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

- L'intercommunale Hygea a acquis, via IDEA, une part IPALLE de 1000€. Par cette acquisition, les cotisations communales ont été appelées par l'Intercommunale HYGEA dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Les assemblées générales d'IDEA et d'HYGEA devraient valider en juin 2023, l'apport en nature du secteur propreté publique IDEA vers l'intercommunale HYGEA avec effet rétroactif au 01.01.2023.
- Il est à noter un report de l'externalisation du lot 3 des collectes des PMC et des papiers cartons. Ce report concerne les communes suivantes : La Louvière, Manage, Morlanwelz, Colfontaine et Boussu.

## Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

Néant.

## Circonstances influençant notablement le développement

Pour la fin de l'année 2023, l'Intercommunale aura l'obligation de collecter les biodéchets sur l'ensemble de son territoire. Pour atteindre cet objectif, l'intercommunale a décidé d'externaliser la collecte des PMC et des Papiers Cartons selon un planning portant sur les exercices 2023-2024.



## Succursales

La société ne dispose pas de succursale.

## Pertes reportées et règles de continuité

La société n'étant pas en perte pendant deux années consécutives et/ou ne présentant pas de pertes reportées, ce point n'est pas applicable.

## Instruments financiers

La société n'a pas eu recours à l'utilisation d'instruments financiers.

## Rachat et détention d'actions propres

La société ne détient pas d'actions propres.

## Principaux risques et incertitudes

Les administrateurs ne sont pas au courant de risques ou incertitudes éventuels susceptibles de survenir dans les exercices à venir.

## Divers

Conformément à l'article L1523-16 du Code de la démocratie locale le plan financier pluriannuel repris au plan stratégique 2023 – 2025 a été proposé et voté lors de l'Assemblée Générale du 20/12/2022.

Ces documents sont disponibles à l'adresse internet suivante : <https://www.mons.be/mairie/commune/vie-politique/intercommunales/hygea/plan-strategique-hygea-2023-2025.pdf>

Ci-après, les informations sur la structure de l'emploi et l'organigramme de l'Intercommunale.

### Profil des collaborateurs

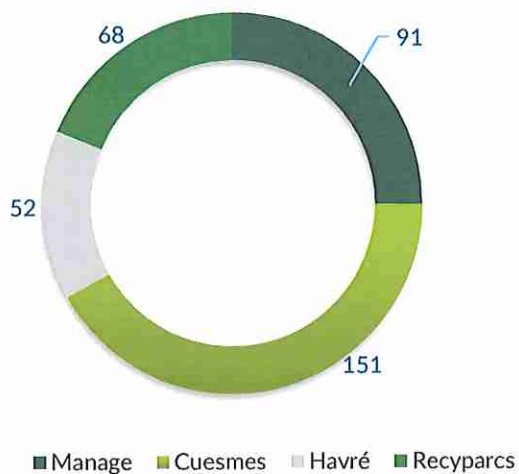
A la fin de l'année 2022, l'intercommunale HYGEA occupait 362 agents répartis comme suit : 21 femmes et 341 hommes.

Parmi ces agents, 33 relèvent du statut ISPH, soit 9,12 % (contre 10,4 % en 2021).

### Répartition du personnel par site d'activité :

- 91 agents à Manage ;
- 151 agents à Cuesmes ;
- 52 agents à Havré ;
- 68 agents pour le réseau de 25 recyparcs.

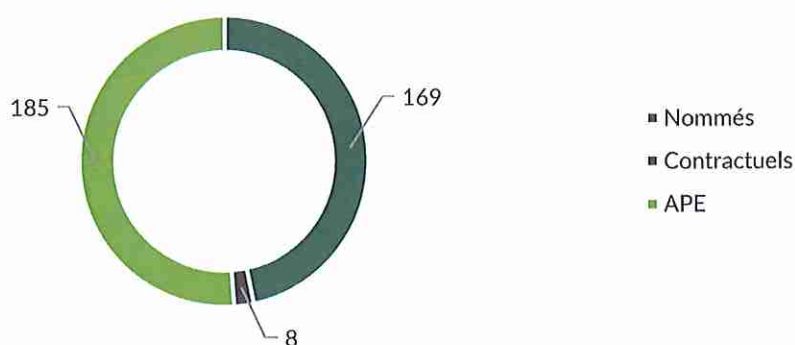
**Graphique n°1 : Répartition du personnel par site d'activité**



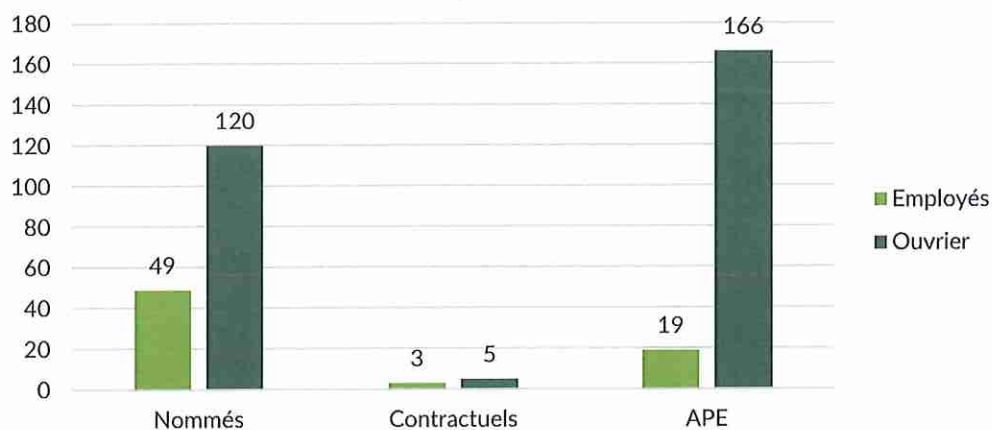
## Répartition du personnel par statut :

- 169 agents nommés, dont 49 employés et 120 ouvriers ;
- 8 agents contractuels, dont 3 employés et 5 ouvriers ;
- 185 agents contractuels subventionnés (APE), dont 19 employés et 166 ouvriers.

**Graphique n°2 : Répartition du personnel par statut**

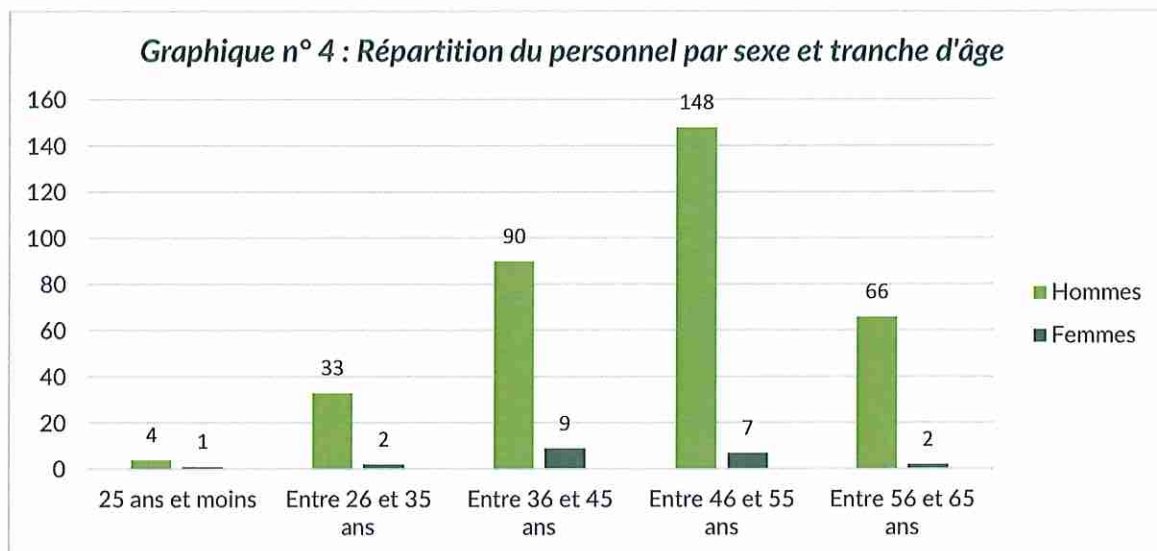


**Graphique n° 3 : Détail de la répartition du personnel par statut**



## Répartition du personnel par tranche d'âge

- 5 agents âgés entre 18 et 25 ans ;
- 35 agents âgés entre 26 et 35 ans ;
- 99 agents âgés entre 36 et 45 ans ;
- 155 agents âgés entre 46 et 55 ans ;
- 68 agents âgés entre 56 et 65 ans.



En l'occurrence, 38,4% du personnel d'HYGEA est âgé de moins de 46 ans.

## Mouvement du personnel

Au cours de l'année 2022, le mouvement du personnel (hors renforts été) se répartit comme suit :

- entrées : 27
- sorties : 31

En ce qui concerne les renforts été, ils ont été au nombre de 76 en 2022.

Cette année, nous avons également engagé des étudiants sous contrat HYGEA. Ils ont été au nombre de 15, répartis tant aux Départements Administratif, Finances, Logistique, Recyparc, RH, Collecte, Communication que IT. Les étudiants préposés ont, quant à eux, été gérés via l'agence d'intérim, comme les années précédentes.

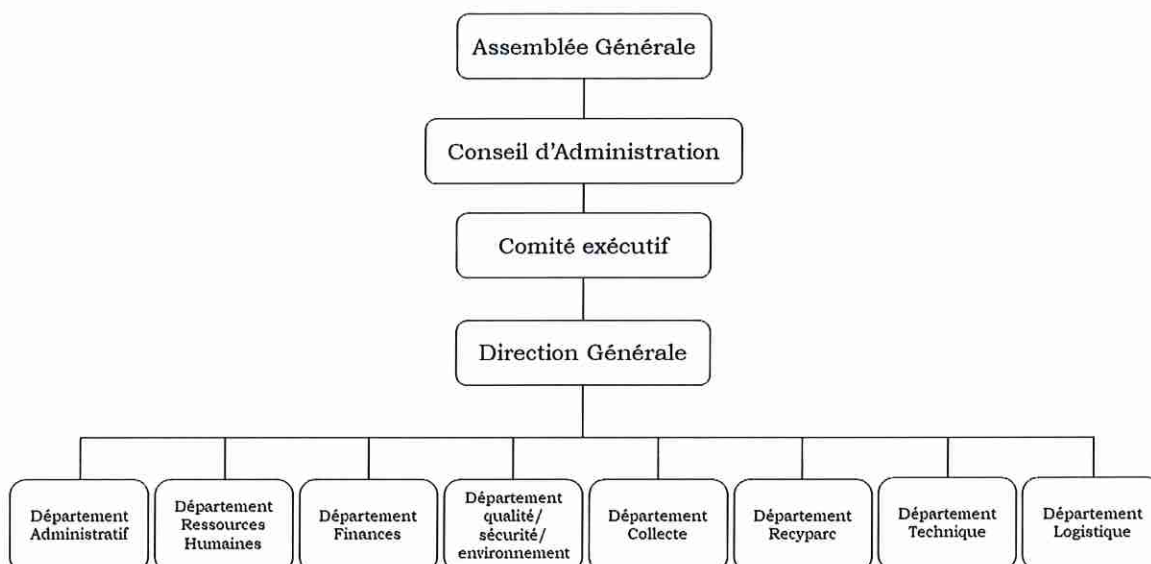
## Masse salariale

En 2022, le montant des rémunérations, s'est élevé à 23.791.893 €.



## Organigramme fonctionnel complet de l'organisation

(article L1523-16 CDLD)



## Composition du Comité de Rémunération

(article L1523-17 CDLD)

CHAPELAIN Hubert, Président du Comité de Rémunération

DE MOORTELT Jacques, Directeur Général Hygea et Secrétaire du Conseil d'Administration

GAVA Antonio Administrateur

CARPIN Michael, Administrateur

DOYEN Michel, Administrateur

SCUTNAIRE Philippe, Administrateur

## Composition du Comité d'Audit

(article L1523-26 CDLD)

ROSSI Bruno, Président du Comité d'Audit  
DECAMPS Caroline, Administratrice  
GAVA Antonio, Administrateur  
SCHOLLAERT Michel, Administrateur  
WIARD Emmanuel, Administrateur  
DE MOORTELE Jacques, Directeur Général Hygea

## Organes restreints de gestion

(article L1523-16 CDLD)

Pas d'organes restreints de gestion au sein de l'Intercommunale

## HYGEA - COMPTES 2022

COMMUNES	HYGEA										COMPTES 2022 HYGEA (1)	BUDGET HYGEA 2022	ECART BUDGET REEL 2022	
	DOMAINE D'ACTIVITE 1					DOMAINE D'ACTIVITE 2								
	COTISATIONS DM RESIDUEL, SELLCTIVE ET RECYPARC	COLLECTE DE BASE ORDURES MENAGERES	COLLECTES EN PORTE A PORTE	RECYPARCS	COMMUNICATION ,PREVENTION, DISTRIBUTION, ASSISTE "	COTISATION INFRASTRUCTURES DE TRANSFERT	TRANSBORDÈMENT ET TRANSFERT, DM	TRANSBORDÈMENT, TRANSFERT, BROYAGE, DECHETS ECOPARCS	TRANSFÈREMENT DECHETS Y COMPRIS ET TRANSFERT	TRAITEMENT ISS INJECTION DES ECOPARCS				REPETTES NETTES VENTE DE SAC DM 30 L, SAC DM 60 L ET BD
BOUSSU	83.252 €	396.267 €	63.901 €	387.392 €	19.059 €	31.031 €	65.604 €	37.031 €	79.457 €	-	418.384 €	803.547 €	58.898 €	
COLFONTAINE	86.801 €	436.230 €	66.471 €	492.975 €	19.826 €	32.331 €	73.357 €	38.520 €	82.655 €	-	467.830 €	836.728 €	71.392 €	
ERQUELINNES	42.159 €	178.274 €	32.369 €	196.176 €	10.657 €	15.739 €	28.867 €	18.752 €	40.237 €	-	171.340 €	477.457 €	27.268 €	
FRAMERIES	120.415 €	367.200 €	69.690 €	422.489 €	28.356 €	33.896 €	39.608 €	40.395 €	86.655 €	-	793.690 €	814.467 €	20.777 €	
HONNELLES	21.648 €	94.844 €	16.616 €	100.734 €	6.861 €	8.082 €	14.733 €	9.629 €	20.861 €	-	93.938 €	212.600 €	12.749 €	
JURBISE	45.161 €	176.891 €	34.664 €	210.145 €	14.261 €	16.860 €	24.814 €	20.088 €	43.102 €	-	156.247 €	480.226 €	22.369 €	
MONS	535.314 €	1.820.969 €	309.813 €	1.878.209 €	102.779 €	150.680 €	251.588 €	179.537 €	385.234 €	-	1.728.044 €	3.899.250 €	218.904 €	
OUAREGNON	78.825 €	391.609 €	60.580 €	367.257 €	18.059 €	23.465 €	66.717 €	35.106 €	75.327 €	-	425.481 €	789.534 €	61.761 €	
QUEVY	44.940 €	123.330 €	25.951 €	157.326 €	11.139 €	12.822 €	11.835 €	15.039 €	32.268 €	-	147.748 €	318.607 €	8.499 €	
ST-GHISLAIN	98.257 €	427.343 €	75.418 €	457.213 €	23.433 €	36.582 €	65.980 €	43.705 €	93.778 €	-	420.781 €	969.182 €	58.154 €	
DOUR	41.523 €	-	53.119 €	322.026 €	18.907 €	25.336 €	-	30.782 €	66.050 €	-	631.894 €	689.308 €	58.413 €	
QUIEVRAIN	17.123 €	-	21.905 €	132.795 €	5.422 €	10.654 €	22.429 €	12.684 €	27.237 €	-	250.258 €	266.649 €	18.391 €	
HENSIES	17.123 €	-	21.905 €	132.795 €	6.813 €	10.654 €	18.601 €	12.684 €	27.237 €	-	247.821 €	266.147 €	20.326 €	
LENS	3.889 €	-	14.925 €	10.789 €	4.304 €	7.289 €	9.807 €	8.028 €	10.789 €	-	69.790 €	64.547 €	-	
LENS	185.592 €	582.202 €	107.405 €	651.193 €	43.342 €	52.241 €	57.376 €	62.242 €	133.552 €	-	704.694 €	1.276.160 €	12.882 €	
ESTAINNES	62.866 €	185.085 €	36.384 €	220.572 €	15.699 €	17.697 €	16.299 €	21.064 €	45.241 €	-	205.733 €	469.998 €	20.803 €	
ESTAINNES	44.025 €	134.815 €	25.479 €	154.467 €	11.227 €	12.363 €	13.007 €	14.765 €	31.682 €	-	158.620 €	318.159 €	11.775 €	
LA LOUIERE	338.610 €	1.597.819 €	295.904 €	1.575.637 €	66.625 €	126.414 €	227.388 €	150.615 €	69 €	-	1.450.241 €	3.415.739 €	199.824 €	
LE ROULUX	36.532 €	159.759 €	28.040 €	169.991 €	8.954 €	13.668 €	22.031 €	16.249 €	34.868 €	-	140.499 €	349.562 €	31.738 €	
MANAGE	99.607 €	479.707 €	76.455 €	463.497 €	23.189 €	37.187 €	72.585 €	44.305 €	95.067 €	-	462.903 €	928.593 €	56.951 €	
MERBES	23.421 €	72.280 €	13.555 €	82.175 €	7.099 €	6.701 €	6.701 €	7.855 €	14.455 €	-	86.249 €	965.644 €	2.328 €	
MORLANVELZ	80.304 €	367.092 €	61.639 €	373.677 €	18.555 €	29.980 €	52.931 €	35.720 €	76.844 €	-	337.561 €	168.068 €	-	
SOIGNIES	158.152 €	473.339 €	91.530 €	554.093 €	41.329 €	44.519 €	44.401 €	53.042 €	78.881 €	-	541.016 €	813.698 €	54.355 €	
SENEFFE	63.570 €	189.974 €	38.791 €	223.043 €	15.071 €	17.895 €	16.243 €	21.321 €	30.608 €	-	200.455 €	472.922 €	19.113 €	
TOTAL	2.328.896 €	8.643.193 €	1.604.499 €	9.647.403 €	540.555 €	780.410.23 €	1.220.901.63 €	929.189.07 €	1.987.328.38 €	473.701 €	-8.810.516 €	19.345.855 €	20.451.900 €	1.106.043 €

(1) Hors CPAS de Mons

Fin de marché en cours	Référence	Fonctionnaire dirigeant	Etat	Procédure	Montant estimé du marché	CA: lancement	Date limite réception des offres/ ouverture	CA: attribution	Notification du marché	Adjudicataire	Montant	Durée du marché	Fin du marché
2022													
Bulles à verre	HYGEA/2022/001	B. Barigand	En cours d'exécution	PO €	€ 520.000,00	18-10-22	30-11-22	14-02-23	22-02-23	TWS SRL	Accord cadre	4 ans	22-02-27
Conteneurs	HYGEA/2022/002	B. Barigand	En cours d'exécution	PO €	€ 1.720.000,00	15-11-22	04-01-23	24-01-23	22-02-23	AJK,ANG et technicas	Accord cadre	4 ans	22-02-27
Réviseurs d'entreprise	HYGEA/2022/003	S. Leroy	En cours d'exécution	PNSPP	€ 39.000,00	25-01-22	04-03-22	17-05-22	24-08-22	RSM Interaudit SRL	51.000€/3ans	Année comptable 22,23,24	2024
Traitement des non-inertes	HYGEA/2022/004	B. Barigand	En cours d'exécution	PO €	€ 3.700.000,00	22-02-22	16-11-22	20-12-22	11-01-23	Recymxi lots 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,21,22 Satealots 13,14,15,117,18,23,24,25 Cheronilots 16,19,20 EVilots 16,20,24,25,27		4 ans	11-01-27
Traitement des non-incléables	HYGEA/2022/005	B. Barigand	En cours d'exécution	PO €	€ 3.636.400,00	22-02-22	12-04-22	Délégation	19-09-22	Vanheede lot 1 et recyrom lot 2	Lot 1:535,000€/an Lot 2: 320.000€/an	4 ans	19-09-26
Déchets verts	HYGEA/2022/007	B. Barigand	En cours d'exécution	PO €	€ 2.120.000,00	22-03-22	20-06-22	Délégation (31-08-22)	06-10-22	SEDEilots 1,3,4,5,7,8,17,18,19,22,23 Vanheede:lots2,6,9,11,13,14,15 Regomefi lots 10,12,21 EVilots 16,20,24,25,27	SEDEilots 212.633€/an Vanheede:123.661,5 €/an Regomefi:48.290€/an EV:95.788€/an	4 ans	06-10-26
Contrôle médical	HYGEA/2022/009	E. Beaupt	En cours d'exécution	PNSPP	€ 30.000,00	26-04-22	01-06-22	Délégation	12-07-22	CERTIMED	€ 24.034,00	4 ans	12-07-26
Accompagnement RH	HYGEA/2022/011	E. Beaupt	En cours d'exécution	PNDAPP	€ 192.000	26-04-22	01-08-22	20-09-22	21-09-22	Sophiart Consulting	€ 192.000,00	2 ans	20-09-24
Fourniture des EPI et des VT	HYGEA/2022/012	A. Urbain	En cours d'exécution	PO	640,000€/4ans/4lots	15-11-22	10-01-23	A attribuer				4 ans	

Diesel routier	HYGEA/2022/013	Y. Leclercq	En cours d'exécution	PO	560.000€/4ans	26-04-22	16-11-22	20-12-22	11-01-23	Total énergies	Ristourne de 0,1350€/litre diesel et 0,0830 AD blue	4 ans	Fin 2026
Services juridiques	HYGEA/2022/015	E.DETTORI	En cours d'exécution	PNSPP	100.000€/4ans	18-10-22	16-11-22	20-12-22	23-12-22	Portails:lots 1 et 3 UGKA:lot 2 Avocarré:lot 4	Portails:lots 1: 115€/h et lots 3: 87,50€/h UGKA:lot 2: 125€/h Avocarré:lot 4: 48€/h	4 ans	23-12-26
Collecte P-MIC PC	HYGEA/2022/016	J. De Moortel	En cours d'exécution	PO	3.500.000€HTVA/an	21-06-22	09-08-22	Délégation 02/09/22	20-09-2022 (lots 1,2 et 3) 15-12-2022 lot 4	Cogetrina	Cogetrina :lot 1 : 1.798.752,51€/an :lot 2: 1.184.082,90€/an : lot 3: 2.114.393,66€/an : lot4: 1.133.141,42 €/an	8 ans	20-09-30
Logiciel de gestion du temps	HYGEA/2022/017	E. Beauport	En cours d'exécution	PNSPP	65.000 €	Délégatio n n 31-08-22	26-09-22	18-10-22	20-10-22	ULIS	€ 57.588,00	4 ans	20-10-26
Emprunts	HYGEA/2022/0023	S.Leroy	En cours d'exécution	PNSPP	800.000	20-09-22	20-10-22	Délégation	22-11-22	Beifius (lots 1,2 et 3)			
Vollurette électrique	HYGEA/2022/0024	Y.Leclercq	Notifié	PNSPP	128.000 €	15-11-22	16-12-22	24-01-23	27-01-23	Omnia Cars centers	135.200,00€ HTVA	Ponctuel	
Création d'un site internet	HYGEA/2022/0025	A.COPIN	Procédure de faible montant	FB	30.000 €	Délégatio n n 31-08-22		Délégation	Ponctuel	Cible			

## RAPPORT SPECIFIQUE SUR LES PRISES DE PARTICIPATIONS

Articles L1512-5 et L1523-13 CDLD

**HYGEA – Exercice 2022**

Vu l'article Art. L1512-5 du CDLD stipulant que:

« Un rapport spécifique sur les prises de participation, écrit, arrêté par le Conseil d'Administration et distinct du rapport de gestion, est présenté chaque année à l'assemblée générale, conformément à l'article L1523-13 du CDLD. Ce rapport spécifique permet aux associés de reconstituer le montant des participations financières figurant à l'actif du bilan, dans les immobilisations financières et d'être informés de l'évolution de ces participations en un an.

Le Gouvernement arrête le modèle de rapport spécifique – Décret du 17 juillet 2018, art.415 »

Les administrateurs établissent un rapport spécifique sur les décisions de prise de participations au capital de société.

### 1. EVOLUTION DES PRISES DE PARTICIPATIONS DURANT L'EXERCICE

Société	Participations souscrites	Parts souscrites	Valeur unitaire d'une part	Libération
Ipalle SC	1.000 €	1	1.000 €	100%
SC Imio	3,71 €	1	3,71 €	100%

#### IPALLE

Considérant que dans le cadre de la réflexion relative au recentrage des intercommunales IDEA et HYGEA sur leurs métiers respectifs, les Conseils d'Administration d'IDEA et HYGEA ont décidé, respectivement en janvier et en février 2022, de procéder à la finalisation de l'autonomie administrative d'Hygea par le transfert vers Hygea des participations financières détenues par IDEA en Ipalle ;

Considérant dès lors, que le Conseil d'administration du 15 novembre 2022 a approuvé l'acquisition d'une part détenue par IDEA en Ipalle pour un montant de 1.000,00 € .

## IMIO

Considérant que suite, à la décision du Conseil d'Administration d'Hygea du 22 février 2022 relative à l'autonomie administrative d'Hygea, Hygea a adhéré à l'intercommunale IMIO afin de permettre la poursuite de sa collaboration avec celle-ci en ce qui concerne l'utilisation de l'outil Plone de gestion des Instances.

1 - De proposer une offre cohérente d'outils informatiques mutualisés et interopérables avec la Wallonie :

- 1.1. soit par le biais de la centrale de marchés ou d'achats qui acquerra via marchés publics des applications informatiques "métiers" de qualité et à un prix globalement plus avantageux pour les pouvoirs locaux que s'ils avaient acheté isolément les mêmes applications ;
- 1.2. soit par le développement, en interne, d'applications informatiques génériques et paramétrables, créées en mutualisation sous licence libre.

Dans ce cadre, la structure gèrera un patrimoine de logiciels libres cohérents et robustes, appartenant aux pouvoirs publics, dont elle garantira la maîtrise technique en interne, l'évolution, la pérennité et la diffusion dans le respect de la licence libre.

2 - De proposer des solutions organisationnelles optimisées aux pouvoirs locaux (processus simplifiés, plan directeur IT, accompagnement ...).

Considérant qu'en date du 22 mai 2022, le Conseil d'administration d'Hygea a décidé de souscrire une part B (3,71 €) au capital de l'intercommunale iMio par la réalisation d'un apport en numéraire de 'capital souscrit'.

## **2. DETAIL DES PARTICIPATIONS**

### **EthiasCo**

Considérant qu'EthiasCo est une société de participations fondée le 27 décembre 2017, détenant 5% des parts d'Ethias SA, des parts dans le secteur énergétique ainsi que 0,1% des parts d'Ethias Services ;

Considérant que les membres actuels sont presque exclusivement des clients historiques de l'Assurance Accidents du Travail Loi 67 (Secteur public) au moment de la transformation d'Ethias Droit Commun en EthiasCo fin 2017, c.-à-d. la plupart des communes, CPAS et provinces du pays ;

Considérant qu'à cela viennent s'ajouter une série d'entreprises publiques et semi-publiques. ;

Considérant dès lors qu'en 2018, HYGEA a procédé à l'enregistrement d'une participation dans EthiasCo à concurrence de 24 parts pour une valeur de 206.469,60 € K€.

<b>Société</b>	<b>Participations souscrites</b>	<b>Parts souscrites</b>	<b>Valeur unitaire d'une part</b>	<b>Libération</b>
<b>EthiasCo Scrl</b>	<b>206.469,60 €</b>	<b>24</b>	<b>8.602,90 €</b>	<b>100%</b>

**DECISION :**

Le Conseil d'Administration rapporte à l'assemblée générale qu'Hygea détient des participations dans les sociétés EthiasCo à concurrence de 24 parts à 8.602,90 €, Ipalle à concurrence d'une part à 1.000,00 € et Imio à concurrence d'une part à 3,71 €.

Hygea ne dispose d'aucun représentant dans les organes de gestion de ces sociétés.

Le Conseil d'Administration demande que ce rapport des participations soit joint au rapport de gestion 2022.



**RSM INTERAUDIT SRL**  
A l'attention de Saey Catherine  
Rue Antoine de Saint-Exupéry, 14  
6041 Gosselies

(Lieu), le (Date)

Madame le Commissaire,

Concerne : Lettre d'affirmation

Cette lettre d'affirmation s'inscrit dans le cadre de votre audit des comptes annuels de la société Hygea afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le but est d'exprimer une opinion selon laquelle les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 et de ses résultats pour l'exercice de 12 mois clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels font apparaître à cette date un total de bilan de 38.162.143 euros, et un résultat de 0,00 € euros.

Certaines déclarations incluses dans cette lettre sont limitées aux éléments considérés comme significatifs. Un élément est considéré comme significatif s'il implique une omission ou une erreur, qui, individuellement ou collectivement, peut influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces comptes annuels. Le caractère significatif est fonction de la nature et/ou de la taille de l'omission ou de l'erreur considérée dans son contexte particulier. La taille ou la nature de l'erreur ou omission, ou une combinaison des deux, peuvent être déterminantes.

Nous reconnaissons notre responsabilité, telle que précisée dans la lettre de mission datée du 23 août 2022 et en vertu de la loi, en matière de préparation et présentation fidèle des comptes annuels conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Il est de notre responsabilité également de vous donner accès à toute l'information que nous savons utile à la préparation des comptes annuels (comme les livres comptables, toute la documentation y afférent et autres documents), à toute information additionnelle que vous pourriez demander pour l'accomplissement de votre mission ainsi que l'accès non limité à toute personne au sein de la société de laquelle vous estimiez nécessaire d'obtenir des informations.

En conséquence, au mieux de notre connaissance et de notre bonne foi, après avoir procédé aux recherches nécessaires à notre bonne information, nous vous confirmons, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission.

## **COMPTES ANNUELS**

Toutes les transactions ont été correctement enregistrées dans la comptabilité, sont reflétées dans les comptes annuels et, le cas échéant, ont fait l'objet d'une information appropriée fournie dans les comptes annuels. Nous avons enregistré ou, le cas échéant, décrit de manière appropriée tous les passifs, réels ou potentiels, et des informations ont été fournies les concernant en conformité avec le référentiel comptable applicable en Belgique. Nous avons mentionné dans la note no. C.6.9 de l'annexe aux comptes annuels toutes les garanties données par la société à des tiers. Plus spécifiquement, les litiges et réclamations actuels ou possibles, les engagements financiers significatifs (p.ex. ceux liés à l'utilisation d'instruments financiers) et tous les engagements non repris dans le bilan vous ont été communiqués et

sont correctement enregistrés et/ou décrits dans les comptes annuels conformément au référentiel comptable précité.

Nous vous avons communiqué tous les projets ou intentions susceptibles d'altérer de manière significative la valeur comptable des actifs et des passifs ou leur classification. Le cas échéant, des informations y relatives ont été fournies dans les comptes annuels en conformité avec le référentiel comptable applicable en Belgique.

Les hypothèses majeures que nous avons retenues pour aboutir aux estimations comptables sont raisonnables.

La société dispose d'un titre valable pour tous ses actifs repris dans les comptes annuels et des informations ont été fournies sur les sûretés réelles ou autres, données ou reçues, en conformité avec le référentiel comptable applicable en Belgique.

Nous vous avons donné accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui ont trait à l'établissement des comptes annuels, entre autres à l'ensemble de la comptabilité, tous les livres comptables, toute la documentation y afférente et tous les procès-verbaux des assemblées générales d'actionnaires et des réunions des organes d'administration, de direction et de supervision et toute information pertinente à votre contrôle.

Nous sommes d'avis que l'incidence d'anomalies non-corrigées sur les comptes annuels, prises individuellement ou en cumulé, n'est pas significative. Une liste d'anomalies non-corrigées est annexée à cette lettre (cf. annexe 1)

Il n'y a pas eu d'événements ou questions qui, selon le référentiel comptable applicable en Belgique, nécessiteraient une correction des chiffres correspondants.

#### **RISQUE DE FRAUDE ET DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE**

Nous reconnaissons notre responsabilité dans la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne pour empêcher et détecter toute fraude. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre dans la société. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les comptes annuels puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous n'avons pas connaissance (*Le cas échéant* : Nous confirmons vous avoir signalé tout cas) :

- a. de fraudes avérées ou suspectées, dont nous avons eu connaissance et impliquant la direction, les employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes et qui seraient susceptibles d'entraîner des anomalies significatives dans les comptes annuels ;
- b. d'allégations de fraudes susceptibles d'avoir une incidence significative sur les comptes annuels(, dont nous avons eu connaissance par des membres du personnel, des anciens membres du personnel, des analystes, les autorités de contrôle ou autres).

#### **EVENEMENTS POST-CLOTURE**

A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis la date de clôture de l'exercice et qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe et/ou dans le rapport de gestion.

#### **CONTINUITE D'EXPLOITATION**

Nous estimons que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation est justifiée.



## APPLICATION CORRECTE DES LOIS ET REGLEMENTS

Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Nous vous avons communiqué tous les cas de non-respect, avérés ou suspectés, de textes législatifs et réglementaires et dont l'effet aurait dû être pris en compte dans l'établissement des comptes annuels.

## INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Nous confirmons l'exhaustivité des informations fournies concernant l'identification des parties liées à la société, telles que définies par le référentiel comptable applicable en Belgique. Conformément au référentiel précité, les relations et les transactions avec ces parties liées ont été correctement enregistrées et les informations y relatives, fournies dans l'annexe des comptes annuels.

## BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Nous n'avons pas connaissance d'infractions à la législation relative au blanchiment de capitaux (loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces).

De bonne foi et à notre meilleure connaissance, nous confirmons que pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 et jusqu'à la date de la présente lettre:

- toutes les transactions intervenues durant l'exercice audité sont de nature commerciale normale, fiables et cohérentes avec l'objet social de notre société, tel que défini dans les statuts et sont proprement fondés ;
- il n'y a eu aucune transaction portant sur des biens immobiliers impliquant un paiement en espèce effectué ou reçu ;
- il n'y a eu aucune transaction portant sur des biens mobiliers, sur des prestations de services ou des opérations fractionnées qui apparaissent liées entre elles, d'un montant égal ou supérieur à 3.000 EUR, qui a été payé ou reçu en espèces ;
- il n'y a eu aucune transaction de transit de fonds de tiers par les comptes de notre société ;
- il n'y a eu aucune transaction avec des entités et/ou personnes enregistrées dans des pays qualifiés de non coopératifs par le Groupe d'action financière (GAFI) ou l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) (, à l'exception de: ... ) ;
- nous n'avons pas ni consenti ni reçu des participations, des souscriptions à des augmentations de capital ni de prêts en provenance ou en faveur d'entités et/ou des personnes enregistrées dans des pays qualifiés par l'administration fiscale comme d'autres paradis fiscaux/centres offshore(, à l'exception de: ... ) ;
- il n'y a eu aucune infraction commise ou soupçons d'infraction commise ayant les caractéristiques décrites à l'article 505 du Code pénal belge, telles que l'abus de biens sociaux, l'escroquerie, la fraude fiscale grave organisée, ou non, ou la corruption.

## CONFLITS D'INTERETS

Le réseau RSM International ne rend aucun service non audit à la Société ou une filiale, succursale ou localisation étrangère étant directement ou indirectement contrôlée par la Société;

Toute information relative à des cas de conflits d'intérêts, tels que définis et décrits dans le Code des sociétés et des associations (ou dans des lois et réglementations y relatives) vous a été communiquée.

## RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion sur les comptes annuels contient les informations requises par l'article 3:6 (art.96 du C. Soc.) du Code des sociétés et des associations, y compris la description requise des risques et incertitudes principaux auxquels la société est confrontée, l'évolution prévisible de celle-ci ou les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur son développement futur, et, le cas échéant, la justification de l'application des évaluations comptables en régime de continuité.

**DOCUMENTS A DEPOSER EN VERTU DE L'ARTICLE 3:12, § 1<sup>ER</sup>, 5°, 7° ET 8° (ART.100 § 1, 5°, 6°/1 ET 6°/2 DU C. SOC.) DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS**

Lorsqu'ils doivent être remplis en application de la loi, nous reconnaissons notre responsabilité, en matière de préparation et de publication :

- du bilan social requis par l'article 3:12 § 1, 8 (art.100 § 1 6°/2 du C. Soc.) du Code des sociétés et des associations ;
- du document indiquant les informations suivants, sauf si celles-ci sont déjà fournies de façon distincte dans les comptes annuels :
  - a) le montant, à la date de clôture de ceux-ci, des dettes ou de la partie des dettes garanties par les pouvoirs publics belges ;
  - b) le montant, à cette même date, des dettes exigibles, que des délais de paiement aient ou non été obtenus, envers des administrations fiscales et envers l'Office national de sécurité sociale ;
  - c) le montant afférent à l'exercice clôturé, des subsides en capitaux ou en intérêts payés ou alloués par des pouvoirs ou institutions publics ;

Nous vous confirmons également que nous vous avons transmis la version définitive de ces documents.

En outre, nous vous confirmons que les documents à déposer conformément à l'article 3:12, § 1, 5°, 7° et 8° (art.100, § 1, 5°, 6°/1 et 6°/2 du C. Soc) du Code des sociétés et des associations reprennent, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, les informations requises par ce Code.

**REGISTRE UBO**

Nous vous confirmons qu'à la date de la présente, la copie du registre des UBO qui vous a été transmise reflète de manière fidèle les informations en notre possession.

Nous vous prions de croire, Madame le Commissaire, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

(Directeur général ou Administrateur délégué)

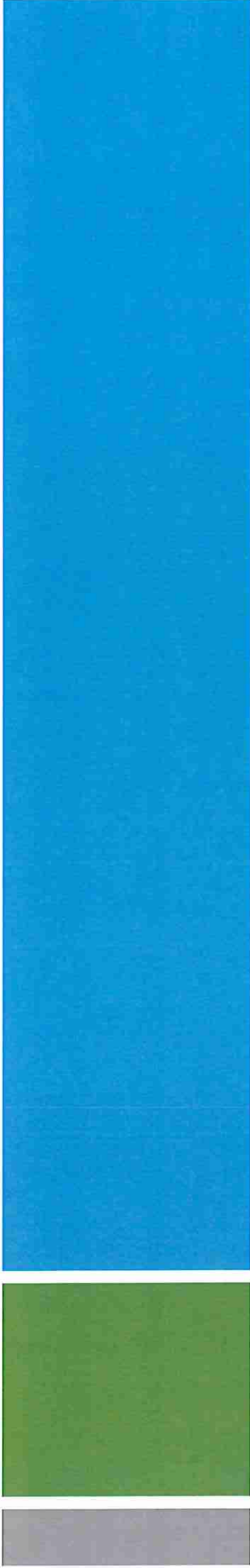
(Directeur financier OU Gérant)

**Annexe à la lettre d'affirmation relative à l'exercice clos  
le 31 décembre 2022**

L'incidence de ces anomalies non corrigées a été considérée comme non significative.

Date	Type	Name	Account No	Reference	Annotation	Debit	Credit
31-12-22	U	Charges à imputer	49200000	6400	LEAD	262.577,00	
31-12-22	U	Autres produits exceptionnels	76400001	6400	LEAD		262.577,00

Extourne collisation  
responsabilisation 2017



# HYGEA

ÉTATS FINANCIERS – 31 DÉCEMBRE 2022

Comité d'Audit du 25 avril 2023



## Préambule

- Ce document a été préparé dans le cadre de notre **audit statutaire** de HYGEA en date du **31 décembre 2022** pour l'usage exclusif des personnes constituant le gouvernement d'entreprise (ISA 260) et, le cas échéant, de la direction du groupe, et ne devrait donc pas être utilisé à d'autres fins.
- Ainsi,
  - nous n'assumons aucune responsabilité à l'égard des tiers concernant l'utilisation qui pourrait être faite de ce document; et
  - ce document ne peut être rendu public auprès d'aucun tiers sans notre approbation préalable et ne peut être utilisé ou mentionné dans un autre contexte que celui de l'audit des états financiers de HYGEA en date du **31 décembre 2022**.
- Ce document se base sur nos procédures d'audit effectuées jusqu'au **24 avril 2023**.

# Etendue, statut et conclusion

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport sur l'audit de HYGEA pour les comptes du **31 décembre 2022**.

Nous attirons votre attention sur les points clefs suivants :

---

<b>Objectifs d'audit</b>	Nous responsabilité première est d'émettre une opinion sur les comptes annuels de votre <b>société</b> conformément aux normes d'audit internationales (ISA - International Standards on Auditing).
<b>Etendue de nos travaux</b>	Nous avons procédé à un audit complet afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, provenant de fraude ou d'erreur.
<b>Points ouverts</b>	A la date de ce rapport, nos procédures d'audit ne sont pas encore complètement achevées. Les points ouverts sont les suivants <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Evènements post-clôture et lettre d'affirmation</b></li></ul>

---



# Étendue de nos travaux, statut et conclusion

## Calendrier et étendue de nos procédures d'audit

Calendrier	date	Procédures d'audit
Planification	Octobre 2022	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acceptation et indépendance</li><li>• Détermination du seuil de matérialité</li><li>• Procédures d'évaluation du risque</li><li>• Réunion entre les membres de l'équipe d'audit</li></ul>
Audit intérimaire	Octobre - Novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise-à-jour du dossier permanent</li><li>• Revue des cycles d'audit majeurs : <b>recettes / achats / personnel</b></li><li>• Test d'efficacité des contrôles clefs</li><li>• Revue analytique préliminaire</li><li>• Evaluation du risque d'anomalies significatives et préparation du registre des risques</li></ul>
Contrôle d'inventaire	Janvier 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle physique des stocks de sacs sur le site de Pack Center</li></ul>
Procédure de circularisation	Février 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>• Procédure de confirmation de soldes ouverts à la date de clôture, sur une sélection de clients et fournisseurs, et circularisation des banques et des avocats</li></ul>
Audit final	Mars 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>• Revue analytique substantive à la date de clôture</li><li>• Test d'efficacité des contrôles clefs (suite)</li><li>• Test de détails et de transactions</li></ul>
Rapport	Avril - Mai 2023	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation au comité d'audit et établissement de notre rapport</li></ul>

# Etendue, statut et conclusion

## Approche par les risques et concept de matérialité

---

### *Risque d'audit*

**Notre approche d'audit est fondée sur une analyse de risque.**

Les procédures d'identification et d'évaluation du risque que nous appliquons s'orientent principalement sur :

- la revue des procès verbaux du Conseil d'administration et du Comité de gestion
  - la revue des chiffres internes au **30 septembre 2022**
  - des réunions avec les personnes clés de l'entreprise : **Stéphane Leroy, Emmanuel Beauport, Antonella Cavaleri, Justine Dufrane...**
  - la revue de la conception et de la mise en oeuvre des contrôles internes clés dans les cycles majeurs suivants, pertinents pour l'établissement des états financiers : **ventes, dépenses, personnel, ...**
-

# Etendue, statut et conclusion

## Approche par les risques et concept de matérialité

### *Matérialité*

Le seuil de matérialité est déterminé sur base du total des charges (47.080 K€) et amène à une matérialité globale de 911 K€ revue au cours de nos travaux à 904 K€

Le concept de matérialité est appliqué par l'auditeur tant au niveau de la planification que de la réalisation de l'audit, ainsi que pour évaluer l'impact, sur les états financiers et sur notre opinion, des anomalies relevées au cours de nos travaux et des anomalies non corrigées éventuelles.

- Le seuil de matérialité déterminera quels comptes et flux de transactions seront audités.
- Les anomalies non corrigées excédant le seuil de matérialité donneront lieu à un rapport qualifié
- Toutes les anomalies non corrigées dépassant individuellement 5% de la matérialité (45 K€) mais dont la somme ne dépasse pas cette matérialité seront signalées et incluses dans la lettre d'affirmation

**Le cas échéant, nous demandons à la direction de confirmer que l'impact sur les états financiers de ces anomalies non corrigées est, suivant leur propre opinion, non significatif.**

**Nos contrôles n'ont pas mis en évidence d'ajustements significatifs nécessitant une correction des comptes tels qu'ils vous sont soumis**



# Événements importants influençant notre audit

## Évènement 1

- Première année d'audit et spécificités d'une intercommunale;

## Évènement 2

- Changements de système de collecte pour les habitants de Mons – flux financiers

## Évènement 3

- Apport en nature – secteur propriété de IDEA – travaux préparatoires

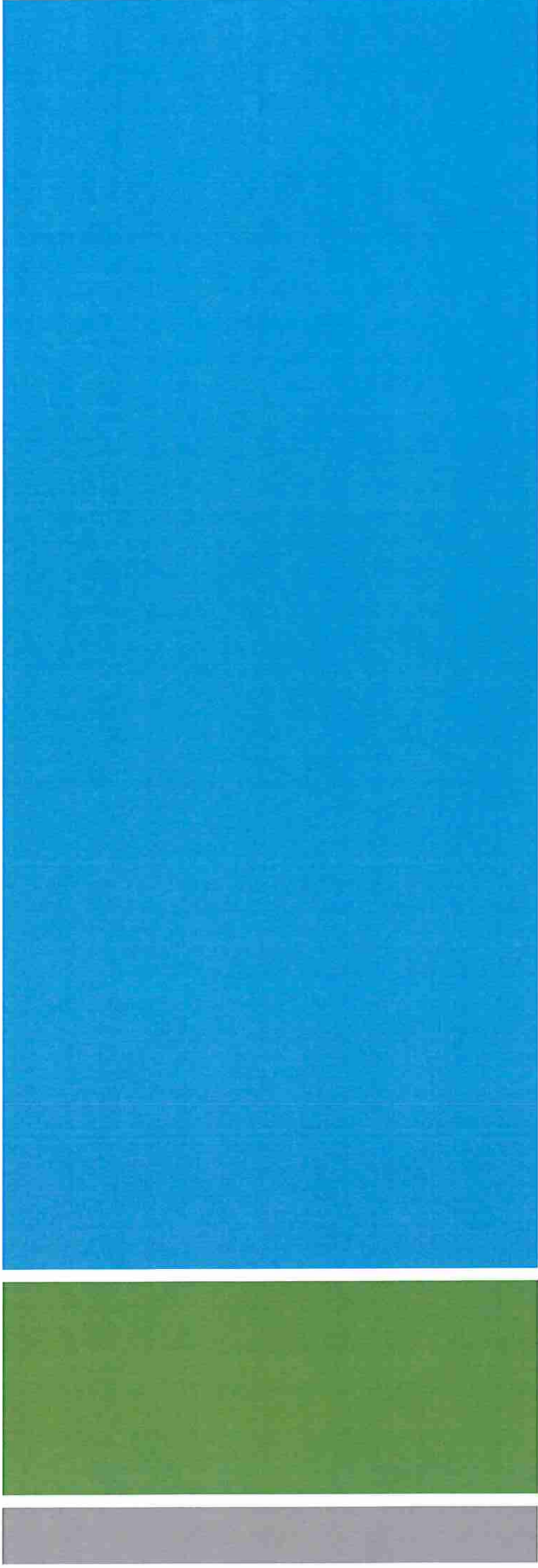
# Etendue, statut et conclusion

## Closing meeting

- Points restant à clôturer:
  - Documentation des événements post-clôture
  - Lettre d'affirmation

## Synthèse des anomalies identifiées non corrigées (>5%)

(en KEUR)	Description	Nature	Resultat avant impôts (Augmentation = +, Diminution = -)
CTT#1	Extourne cotisations responsabilisation 2017	Factual	Montant exprimé en K € -263
		Total avant impôt	-263



## IX. CONFIRMATION D'INDÉPENDANCE

# Confirmation d'indépendance

- Conformément à l'article 7:99 du Code des sociétés et des associations, nous confirmons que l'équipe affectée à la mission, et le cas échéant d'autres collaborateurs du cabinet (par exemple, conseillers fiscaux), RSM InterAudit et, le cas échéant, les cabinets membres du réseau se sont conformés aux règles d'éthique relatives à l'indépendance applicables en Belgique ;
- Nous avons identifié et résumé toutes les relations entre notre réseau et la société HYGEA dans le tableau ci-dessous, qui inclut également le montant total des honoraires facturés durant la période couverte par les états financiers au titre de l'audit ainsi que ceux pour des services rendus autres que l'audit .

	Montant en EURO	Commentaires
Honoraires d'audit	15.500 € 5.500 €	Audit statutaire Travaux Etude exploratoire Apport en nature
Honoraires non audit	N/A	Conseil fiscal ou autre

- Nous n'avons pas identifié d'atteinte à l'indépendance.



MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION



# Comité d'audit

25 avril 2023

065 87 90 90 | [www.hygea.be](http://www.hygea.be) | Rue Du Champ de Ghislage 1, 7021 Havré

# Budget

Comparaison Budget et Réel	Budget 2022 (hors intégration des Recyparc de La Louvière)	Réel 2022
<b>PRODUITS</b>	<b>25.357.918 €</b>	<b>26.539.508 €</b>
Ventes Sacs OM,Résiduels,BIO P+MC Asbestes et PAV	11.060.105 €	10.552.819 €
Apports communaux	788.404 €	778.963 €
Activités petits et grands conteneurs	2.073.075 €	2.277.543 €
Ventes matières Recyparc	1.214.500 €	1.722.924 €
Ventes Papiers Cartons	1.356.498 €	2.154.650 €
Fost + Collecte et Intervention spécifique	4.527.000 €	4.666.938 €
Subvention R.W. APE, Petits Subsidés...	3.598.582 €	3.539.077 €
Quota, interv. Assur. ATN..	464.600 €	499.151 €
Produits Divers	75.000 €	98.372 €
Produits Financiers (Ethias réserves)	200.155 €	229.309 €
Produits Exceptionnels	- €	19.762 €

<b>CHARGES</b>	<b>43.795.766 €</b>	<b>45.902.183 €</b>
Achats + Disrib. Sacs et cartes PAV	1.841.337 €	1.797.797 €
<b>Services et biens divers</b>	<b>17.156.542 €</b>	<b>17.873.996 €</b>
Locations et Leasing	200.000 €	348.317 €
Entretien et Consommables hors Mat. Roulant	515.000 €	839.711 €
Entretien et Consommables at. Roulant	1.850.000 €	1.621.409 €
Eau, Gaz Electricité	390.000 €	385.513 €
Carburant et combustible	2.079.000 €	2.527.045 €
Honoraires et Prestations de tiers	427.500 €	982.905 €
Traitement des Déchets Communaux,DIB et Internes	1.533.484 €	872.970 €
Traitement des Déchets issus des Réycparcs	3.863.096 €	3.913.021 €
Traitement des fermentescibles	437.950 €	418.490 €
Transports externes	949.862 €	789.392 €
Assurances hors personnel	235.000 €	201.622 €
Poste, Téléphone, IT fournitures livres documentations	266.000 €	315.499 €
Communication interne et externe	210.000 €	207.492 €
Frais de représentation et Emoluments	109.650 €	116.495 €
Interimaires	4.090.000 €	4.334.116 €
<b>Frais de personnel</b>	<b>21.812.893 €</b>	<b>23.791.893 €</b>
<b>Amortissements nets, Provision et RDV</b>	<b>2.498.994 €</b>	<b>2.048.688 €</b>
<b>Charges financières</b>	<b>275.000 €</b>	<b>180.819 €</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>	<b>1.423 €</b>
<b>Taxes RW et Impôts</b>	<b>211.000 €</b>	<b>207.567 €</b>

## Arrêt des comptes 2022 : synthèse

Comparaison Budget et Réel	Budget 2022	Réel 2022
	(hors intégration des Recyparcs de La Louvière)	
<b>PRODUITS</b>	<b>25.357.918 €</b>	<b>26.539.508 €</b>
<b>CHARGES</b>	<b>43.795.766 €</b>	<b>45.902.183 €</b>
<b>Coût réel du service à charge des communes</b>	<b>18.437.848 €</b>	<b>19.362.675 €</b>
<b>Quote-part HYGEEA appelée vers IDEA et CPAS*</b>	<b>18.437.848 €</b>	<b>20.468.719 €</b>
<b>Résultat opérationnel de l'exercice HYGEEA</b>	<b>- €</b>	<b>1.106.043 €</b>

\* Pour rappel, la quote-part HYGEEA budgétée n'intègre pas la cotisation des Recyparcs de La Louvière

Autres dettes IDEA – associés  
communaux  
excédent de cotisation



# QUESTIONS / RÉPONSES

Suivez nos actualités

[www.hygea.be](http://www.hygea.be)

[www.facebook.com/HYGEAINTERCOMMUNALE](https://www.facebook.com/HYGEAINTERCOMMUNALE)



**HYGEA**  
Intercommunale  
de gestion  
environnementale